



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris le 11 juin 2010

Communiqué de presse

Les kinés en nombre sur Paris

Sous un soleil inattendu, près de 2000 masseurs-kinésithérapeutes ont défilé, hier, du Champ de Mars au ministère de la santé pour exprimer leur colère. Ce succès est le reflet du fort mécontentement de la profession sur l'ensemble du territoire.

Mécontentement devant l'absence et l'immobilisme des pouvoirs publics.

Mécontentement devant la paupérisation de la profession et son manque d'attractivité liés à l'absence de revalorisation depuis 1999 avec un acte moyen à 15,30 € et une indemnité de frais de déplacement à 2 €.

Mécontentement lié aux complexifications administratives croissantes.

Mécontentement devant le pillage des avantages conventionnels (avantage social vieillesse, formation continue conventionnelle...).

Mécontentement devant la mise en place de référentiels par pathologie qui limite l'accès aux soins des patients.

Mécontentement devant les agressions systématiques à l'encontre des masseurs-kinésithérapeutes libéraux alors qu'une totale liberté est laissée aux Centres de réadaptation fonctionnelle (CRF) et aux Centres de soins de suite et de rééducation (SSR) qui eux ne sont pas soumis aux référentiels.

Trop c'est trop, la profession exaspérée en a ras le bol. Il est temps que cela cesse.

Après une manifestation festive et bon enfant, le comité d'accueil était bien visible devant le ministère de la santé où une délégation commune FFMKR / Union a été reçue.

Alors que des réelles avancées étaient envisageables, il n'en fut rien :

Malgré des dépenses de masso-kinésithérapie parfaitement maîtrisées en exercice libéral, malgré la réitération des propositions de la FFMKR quant à l'optimisation des soins en CRF et SSR conformément à la convention de 2007 et aux recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) de 2006,

malgré un soutien appuyé des parlementaires qui ont pleinement pris la mesure de ce dossier, **l'opposition actuelle de la ministre de la santé reste incompréhensible.**

Les annonces du chef de l'Etat sont pourtant limpides : « **toutes les mesures d'économies nécessaires seraient désormais prises pour respecter l'ONDAM** ».

Alors, pourquoi laisser une telle liberté aux CRF et SSR ?

Pourquoi laisser le coût d'une rééducation après une prothèse totale de hanche à 250 € en centres alors qu'il n'est que de 55 € en libéral ?

Pourquoi laisser le coût d'une rééducation d'un accident vasculaire cérébral droit à 250 € en centres contre 125 € en libéral ?

Et le cabinet de la ministre de confirme qu'il n'y a pas d'argent malgré les pistes d'économies proposées.

Appliquons les référentiels aux CRF et SSR. Appliquons la convention et les recommandations HAS. Les économies dégagées permettraient en plus de revaloriser les tarifs des actes de masso-kinésithérapie qui sont identiques depuis ... 1999.

L'avenir de la profession est en jeu. L'avenir des soins aussi. Devant l'immobilisme du ministère et des caisses, la FFMKR reste mobilisée et d'autres actions pourraient être envisagées dans les prochains mois.

3 rue Lespagnol
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00

fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Cyrille PERNOT

**Responsable de la communication
et des relations institutionnelles**

06.29.69.28.13

